



Les Brèves du
SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

PRIME DE PARTAGE DES PROFITS :
100 € bruts, un montant symbolique...
qui mérite une réplique !

Nous savions qu'Henri de Castries avait pour illustre ancêtre, le marquis de Sade. Mais nous ignorions, qu'il fallait remonter à l'époque du Grand Kassim, conseiller d'Hammourabi, roi de Babylone, pour trouver trace de l'origine de ce don de devin dont a fait preuve notre clairvoyant Président !

Ainsi, le 27 Avril 2011, trois bon mois avant le vote de la Loi sur la prime dite de partage, lors de l'assemblée Générale Mixte des actionnaires, l'un d'entre eux interpelle le Maître de séance : « Question sur la faiblesse des dividendes perçus par les actionnaires par rapport aux avantages des salariés qui perçoivent un intéressement et des actions gratuites auxquels s'ajouterait une prime de 1 000 € projetée par le gouvernement » (en effet, à cette date il n'est question que d'une prime de 1 000 €).

Accrochez-vous, voici la réponse ! « *Nous avons toujours pensé qu'il ne pouvait exister de prospérité durable sans alignement réel des intérêts. Dans nos métiers, le rôle des hommes et des femmes est particulièrement important. Pour que leur engagement soit fort et que nos affaires se développent, il importe que les salariés trouvent un intérêt au développement du Groupe. Vous avez raison de rappeler que nous sommes généreux en matière sociale (sic), que nous essayons de concilier avec la performance économique. Les mesures évoquées par l'état ont pour objet, en période de crise, d'attirer l'attention sur la nécessité de partager les fruits de la croissance.*

Chez AXA les salaires n'ont pas diminué (contrairement au pouvoir d'achat des salariés), la participation est restée significative pendant cette période de crise (et l'intéressement...?), et il est maintenant envisagé de procéder à une nouvelle distribution d'actions gratuites... C'est dans ce cadre que nous discuterons au niveau approprié.

Pas de doute, de telles prémonitions relèvent bien de l'art divinatoire Babylonien !

Alors que la présentation du projet de Loi avait lieu le 25 mai en conseil des ministres, que la Loi était validée le 28 Juillet, que nous avons connaissance de sa circulaire d'application le 29 du même mois, Henri de Castries, d'une part, savait déjà, que le Groupe proposerait un avantage pécuniaire non obligatoire sous forme d'attribution d'AXA Miles.

En d'autres termes, HDC connaissait, à l'avance, le support d'attribution qui serait proposé et le périmètre de la négociation !

Plus extraordinaire encore, pour permettre l'attribution d'actions « gratuites » aux salariés, il était impératif que ce dispositif soit entériné par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Et, phénomène incroyable, par les résolutions 22 et 23 de cette AG des actionnaires, le conseil d'administration, obtenait l'autorisation pour permettre cette opération !

Un coup de génie, pour l'entreprise extra... lucide, et un énième mauvais coup pour les salariés !!

Dans ces conditions, il était évident, que la négociation était dès le début... faussée !

Sauf si, les choix entérinés le 27 Avril, fruit de réflexions antérieures, étaient alors exploités avec opportunisme et cynisme, pour permettre à l'entreprise de s'affranchir de ses obligations.

Dans les deux cas, c'est tout sauf socialement correct !

En tout cas, c'est ce que nous avons fait savoir sans détour à la direction. Une Direction qui n'avait pour réponse, que des arguments de cours de récréation.

Une direction qui n'a cessé de jouer à la toupie, allant jusqu'à prétendre que la Loi était complexe pour tenter de faire passer son plan AXA Miles (en clair les 50 AXA Miles que nous n'avons pas obtenu en 2009 et qui sont bizarrement réapparus, de manière officielle, en juin, à l'occasion du Comité Européen de Groupe), dont les salariés ne verront que dans plusieurs mois la couleur, enfin s'ils la voient !

Contrairement à ce qu'elle a tenté de laisser croire, rien n'empêchait la direction d'attribuer une prime de 1 500 € **à l'ensemble de tous les salariés du Groupe**, ni la loi, ni un accord conventionnel, absolument rien !

C'est d'ailleurs ce qu'a fait le groupe Rhodia en attribuant 600 € à l'ensemble de tous les salariés du Groupe... Monde.

Mais que dire, d'une direction, alors que les syndicats, dans leur immense majorité, s'étaient exprimés en faveur d'une prime en Cash, une prime au moins à 4 chiffres, une direction, myope comme jamais, une direction qui s'entêtait avec sa nouvelle génération AXA Miles reconditionnés... Où comment après les AXA Flop nous allons découvrir les AXA... Pshitt !

Dans ces conditions, FO ne pouvait que claquer la porte !

Constatant que la négociation n'était qu'une grotesque mascarade, FO a pris la décision de quitter la séance.

La CGT, et une partie de l'UNSA ont fait de même !

Ce n'était absolument pas la volonté première de notre organisation syndicale, mais c'était la seule issue. Quoiqu'il en soit, les départs conjugués des délégations FO, CGT, et d'une partie de celle de l'UNSA ont manifestement bousculé les points d'ancrage de la négociation.

Il ne fait pas de doute que les informations divulguées par Force Ouvrière, sur les dons de médium de notre Président ont manifestement contrarié le plan initial de l'entreprise à savoir :

- ☞ 25 AXA Miles sans condition de performance (au lieu de 20)
- ☞ 25 AXA Miles sous conditions (si le résultat opérationnel par action est supérieur ou égal à 1,65 en 2011 (il est annoncé à 1,90) ou indice de satisfaction Customer supérieur à 79,5

Les salariés éligibles recevraient alors, en cas d'accord, les AXA Miles au printemps... 2012. Ceux-ci, comme la première génération AXA miles, feraient l'objet d'une période d'acquisition de deux ans, suivi d'une période de conservation de... la même durée.

A défaut d'accord, et c'est le cas, puisque aucun syndicat, à juste titre, n'a osé signer un accord aussi déplorable, il nous sera versé une prime exorbitante de... 100 € bruts en cash en paye de décembre. Rapportés aux bénéficiaires du Groupe, c'est proportionnellement moins que les 3,50 € proposés par l'entreprise Sécuritas à ses salariés. AXA détient donc la palme de la prime la plus insignifiante.

100 €, une somme symbolique, une somme dérisoire, une somme qui illustre sans plus de commentaires, ce qu'est réellement la Direction AXA.

Sachant que la Direction va devoir tout de même, mettre à exécution les résolutions 22 et 23 de la dernière AG des actionnaires, résolutions qui prévoient l'attribution d'actions gratuites... à ses salariés.

Une Direction qui ne fonctionne qu'avec un mode opératoire : Tout pour nous, rien pour vous !

Étant acquis que FO ne s'associera pas à cette opération de charité qui n'a que peu de rapport avec ce qui avait été imaginé au départ, une question se pose :

Maintenant que Fait-on ?

Pour Force Ouvrière, il est évident que la question des salaires est, plus que jamais, une question prioritaire, une question d'actualité, une question qui mérite une réaction sociale... adéquate !

Les syndicats, dans l'unité la plus large, doivent maintenant prendre leurs responsabilités pour obtenir :

-  **Une prime de 1 500 €**
-  **Un fixe mensuel non amortissable de 1 800 € pour les EB, et de 2 000 € pour les EI,**
-  **La négociation du taux de commissionnement par catégorie de produit au niveau de la branche,**
-  **Le commissionnement à taux plein dès le premier € de production,**
-  **Le paiement d'un 13^{ème} mois,**
-  **Une réelle prime mensuelle d'ancienneté de 1 % du salaire mensuel par année de présence,**
-  **Le remboursement des frais professionnels sur la base des frais réels...**

Dernière minute : A l'appel de Force Ouvrière, les salariés du site de Wasquehal ont boycotté, pour manifester leur mécontentement, la réunion de rentrée initiée par la Direction Part/Pro Nord Est ce lundi 10 Octobre. Avec près de 40 % de salariés qui ont suivi le mot d'ordre FO, il est maintenant démontré que si tous les syndicats agissaient dans l'unité, nous pourrions alors faire entendre les revendications légitimes des salariés.

Alors il n'appartient qu'aux syndicats d'emprunter la voie tracée par les salariés de Wasquehal !!!

Article : L'Argus de l'assurance du 30 Septembre 2011:
« La vie est belle pour les commerciaux ! * »

À en croire le journal patronal « l'Argus de l'Assurance », nous les citons, *« la vie est belle pour les commerciaux » !

Inspirés peut-être par la série à succès « plus belle la vie », les patrons de l'Assurance, poussés par le souffle innocent du mistral, voudrait faire croire que les commerciaux des réseaux salariés seraient épargnés par la crise financière.

Ainsi, les irréductibles commerciaux, n'auraient rien à craindre de ces périodes de trouble (nous les citons) !

- Rien à craindre... à l'exception peut-être des mises sous objectifs... ou des mises sous antidépresseurs !
- Rien à craindre, avec de plus en plus souvent, 1 000 € par mois !
- Rien à craindre, que d'avoir à vivre avec le spectre du licenciement... en cette période de plein emploi, où le marché du travail, c'est une évidence, est clairement tourné en faveur de ceux qui vendent leur force de travail.
- Rien à craindre, quand la seule issue devient l'irréparable !

Pas de doute, la vie est belle pour les commerciaux des réseaux salariés !

Nous trouvons surprenant que le Journal n'ait ni pris pas la peine, ni le soin, de confronter à la prose patronale, la version syndicale ! Avec, un supplément d'imagination, ils nous feraient évoluer dans le monde enchanté de la première dame de France.

Mais comment peuvent-ils prendre pour argent comptant les propos du Directeur du Développement du Réseau Commercial Salariés d' AXA lorsque celui-ci affirme, avec une légèreté que nous ne lui connaissions pas, que les commerciaux gagnent en moyenne à l'embauche... 30 000 €, et que ces derniers, mieux, peuvent multiplier les bonus, comme le prophète multipliait les pains !

Surtout, qu'il est de notoriété publique que l'employeur, immaculé licencieur, principal pourvoyeur et consommateur de commerciaux salariés, paye ses commerciaux 25 % de moins que la moyenne constatée au niveau de la branche.

AXA qui vient d'atteindre en 2010, dans le réseau salarié, le chiffre record de sorties, avec plus de 1 000 départs lors de l'année citée, un chiffre record qui devrait être pulvérisé en 2011, employeur de référence oblige !

AXA peut bien recruter 700 commerciaux chaque année, et au rythme où elle les consume, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ait appelé son Réseau Commercial... Phénix !

En l'espace de 10 ans, plus de 7 000 commerciaux salariés ont pu goûter aux joies incommensurables d'un épisode professionnel, où plus belle la vie, se situait en tous cas, ailleurs que dans les réseaux commerciaux de l'assurance, un épisode que tous veulent... oublier au plus vite !

Fort heureusement, le Directeur du développement des Réseaux salariés AXA, conclut son intervention par un véritable « feu d'artifices ».

Ainsi, les commerciaux seront heureux d'apprendre que depuis le 30 septembre, le temps où l'on rencontrait un client pour lui vendre un produit est fini.

Notre objectif tend désormais vers l'accompagnement et la régularité des visites de nos clients... ce qui en soit est une bonne chose. En tout cas nous prenons bonne note de ses affirmations !!

**Vos délégués
SY.NPA FO**

Région Ouest :

ALLAIN Thierry (29) Tel : 02 98 63 35 48
 BELLIOU Patrice (44) Tel : 06 08 61 05 90
 BRIAND Anaëlle (49) Tel : 06 98 13 21 97
 CHAUVIN Christine (44) Tel : 06 10 96 50 95
 DITTIÈRE Patrice (49) Tel : 02 41 54 22 55
 LE TIEC Philippe (35) Tel : 02 99 59 36 08
 MARANGONI Delki (50) Tel : 02 33 05 82 61
 PESCHE Alain (53) Tel : 06 07 29 33 73

Ile de France

ALTINDAG Hasan (95) Tel : 06 08 53 27 89
 CHAPUT Catherine (93) Tel : 01 43 84 36 20
 KADRI Abdelkader (94) Tel : 06 81 95 22 73
 MORNET Henri (93) Tel : 06 19 96 45 95
 SCHWARTZ Laurent(77) Tel : 06 88 31 71 60

Région Nord Est :

BELHAOUAR Ferouz (59) Tel : 06 18 40 42 75
 BERTOSSI Marilyne (21) Tel : 06 23 80 45 32
 GENSSE Philippe (80) Tel : 06 79 82 92 34
 FESSARD Didier (08) Tel : 03 24 37 78 33
 FLAMENT Philippe (59) Tel : 06 12 38 72 98
 GONTIER Daniel (80) Tel : 03 22 20 36 22
 JACQUES James (55) Tel : 03 29 88 30 85
 HERRMANN Roland (67) Tel : 03 88 33 22 03
 MALFOY Hervé (62) Tel : 06 09 60 31 15
 MARLIER Gilles (59) Tel : 03 28 45 25 81
 MARTIN Evelyne (62) Tel : 06 17 67 67 15
 MORITZ Thierry (21) Tel : 06 03 88 01 45
 MÜLLER Franck (55) Tel : 03 29 86 11 61
 PETIT Christian (62) Tel : 06 08 48 16 21
 VIGNAUD Daniel (21) Tel : 06 11 57 33 82
 WAUTHY Didier (80) Tel : 06 07 26 72 95

Région Sud-ouest

BERGERAT Laurent (87) Tel : 06 17 28 84 31
 CHAUX Pierre (87) Tel : 06 20 95 79 06
 DUCOS Muriel (65) Tel : 06 23 59 77 72
 HABAROU Marielle (65) Tel : 06 10 32 32 45
 LIZZOLA Alain (32) Tel : 06 21 19 95 82
 MEVEL Cécile (33) Tel : 06 20 53 64 16
 ROQUEBERT Colette (31) Tel : 06 73 70 99 04
 PERDUCAT Pascal (33) Tel : 06 07 59 70 04
 STAAL Hervé-Noël (33) Tel : 06 87 29 21 85

Région Sud-est

BONTHOUX Pierre (13) Tel : 06 12 34 25 31
 ETIENNE Guy (69) Tel : 06 75 06 52 10
 FERRARI Eric (06) Tel : 06 11 74 97 76
 FILOMENA Mickael (03) Tel : 06 76 25 63 49
 GIOVANNELLI Michel (13) Tel : 06 11 25 17 88
 LUCCHINI Marc (20) Tel : 06 11 89 25 17
 MARTIN Patrick (69) Tel : 04 78 97 21 26

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

Adhésion

Renouvellement

COTISATIONS MINIMALES 2011

E.I. : 157 €

E.B. : 129 €

Retraités : 95 €

NOM Prénom.....

Adresse

Compagnie : Réseau : Statut :

☎ Email (personnel)

Fait à le.....

Reçu Fiscal OUI NON

(signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère - 49320 BRISSAC QUINCÉ